

4 429 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **septembre 2025** par les forces de l'ordre, un résultat en hausse (+1%) par rapport à septembre 2024.

Il est estimé que **291 personnes sont décédées en septembre 2025 sur les routes de France métropolitaine**, pour 266 en septembre 2024, soit 25 tués de plus. La mortalité baisse pour les cyclistes (- 8 tués) et est stable pour les automobilistes, mais elle augmente pour les usagers de deux roues motorisés (+17 tués), les piétons (+12 tués) et les utilisateurs d'EDPm (+ 3 tués). La mortalité est stable pour les 18-24 ans mais elle augmente pour les moins de 18 ans (+ 8 tués), les 25-64 ans (+10 tués) et les plus de 65 ans (+10 tués). Le nombre de tués augmente de +16 tués sur les routes hors agglomération, +8 tués sur autoroute et est stable en agglomération.

1 435 personnes ont été blessées gravement en septembre 2025, soit une hausse de +5 % par rapport à septembre 2024 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). La hausse du nombre de blessés graves concerne les utilisateurs d'EDPm (+16 %), les usagers de deux-roues motorisé (+8 %), les automobilistes (+5 %) et les cyclistes (+1 %). La baisse concerne les piétons (-2 %).



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Tableau synthétique du mois de septembre 2025 par rapport à un an auparavant

	Septembre*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	291	+9%	970	+17%	3 291	+2%
Blessés graves	1 435	+5%	4 706	+0%	16 445	+3%

* Septembre 2025 par rapport à septembre 2024

** Cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2024 à septembre 2024

*** Cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2023 à septembre 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Le nombre de tués sur les 3 derniers mois (juillet-août-septembre) est en hausse par rapport à la même période un an auparavant (+17%), la tendance est stable pour le nombre de blessés graves.

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en hausse de +2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 592 tués, un résultat en hausse de +6 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -2 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** est en baisse : 705 personnes sont décédées ces 12 derniers mois, un résultat en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

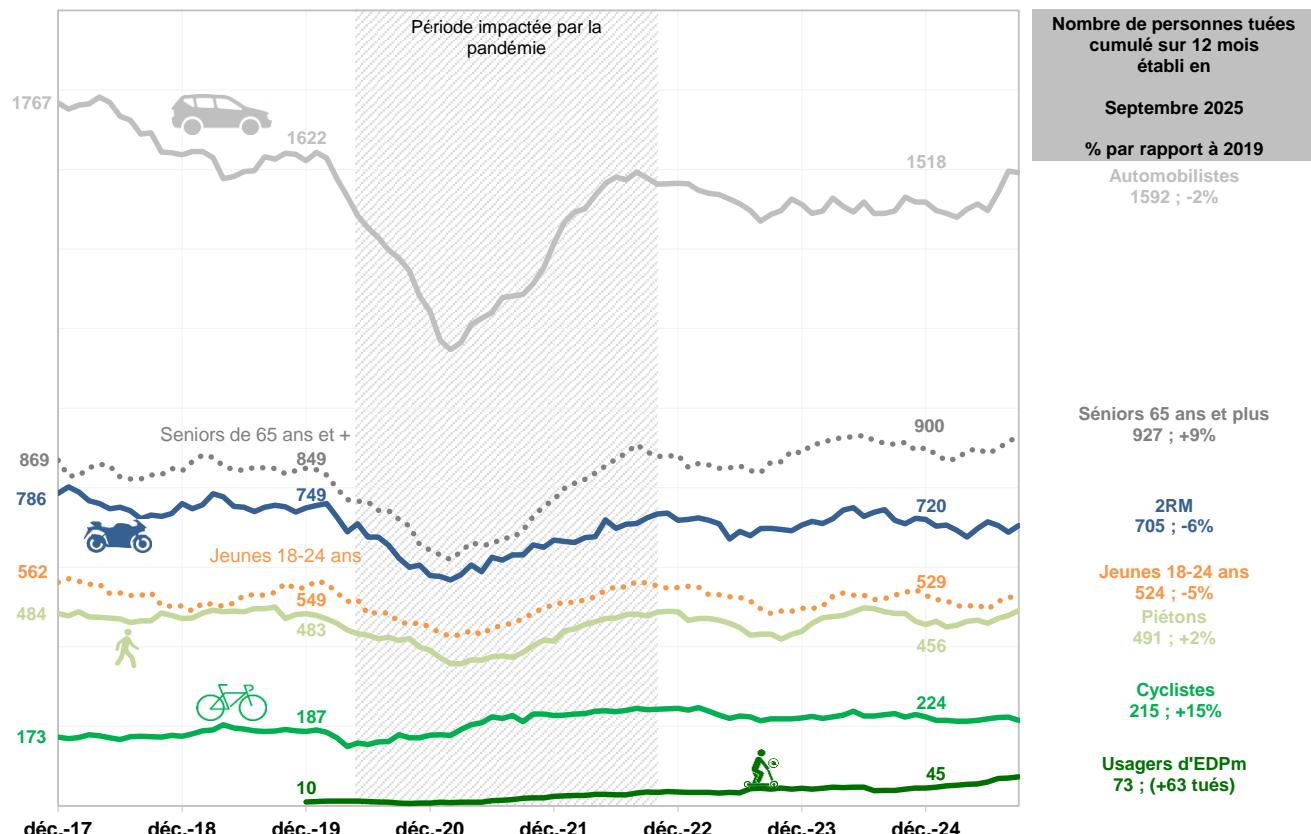
La mortalité **piétonne**, avec 491 piétons décédés ces 12 derniers mois, est en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +2 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité à **vélo**, avec 215 cyclistes décédés sur ces 12 derniers mois, est en baisse de -7 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est en hausse de +15 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** est en hausse de +87 % ces 12 derniers mois : 73 personnes sont décédées depuis un an.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans** baisse : 524 jeunes sont décédés ces 12 derniers mois, un résultat en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -5 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 927 personnes tuées ces 12 derniers mois, en hausse de +2 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +9 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en hausse de +3 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +1% par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 200 blessés graves. Ce chiffre est en légère hausse (+ 1%) par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -10 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 000 blessés graves, un résultat en hausse de +3 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -4 % par rapport à l'année 2019.

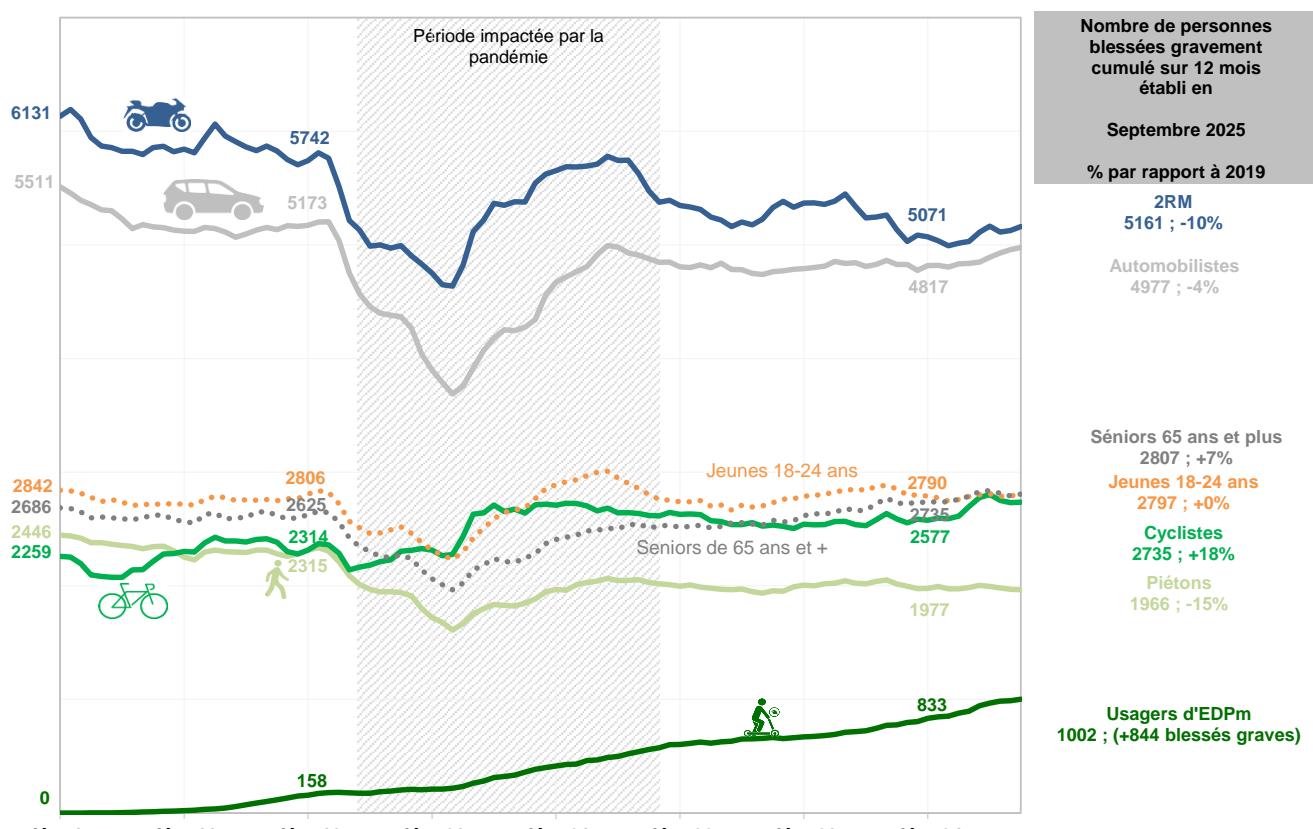
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est en hausse : 2 700 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, résultat en hausse de +6 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +18 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves est en baisse : on estime que 2 000 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -15 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés, avec 1 000 blessés graves ces 12 derniers mois, est en hausse de +29 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 800 blessés graves, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et stable par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 800 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +3 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +7 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Les victimes graves en 2025 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Sur les 3 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est en **hausse** quelque soit le milieu, en agglomération (+9 %), sur les routes hors agglomération (+16 %) et sur autoroute (+67 %). La tendance est à la **hausse** pour les blessés graves sur les routes hors agglomération (+4 %) et sur autoroute (+22 %), et à la **baisse** en agglomération (-6 %).

En agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les piétons tués, les utilisateurs d'EDPm et pour les automobilistes tués. La tendance est à la **baisse** pour les blessés graves à pieds, les cyclistes, les 2RM et les blessés graves automobilistes.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers sauf pour les tués à vélo et en 2RM et les blessés graves à pieds et à vélo.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers.

Ces 3 derniers mois (2025 par rapport à 2024)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↗	↘	↗	↘	↗	
EDPm	↗	↗	↗	↗		
Cyclistes	↘	↘	↗	↘		
2RM	↘	↘	↘	↗	↗	↗
Automobilistes	↗	↘	↗	↗	↗	↗

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2025 arrêtées au 08/10/2025

Sur les 12 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est à la **baisse** en agglomération (-2 %) et en **hausse** sur autoroute (+7 %) et sur les routes hors agglomération (+4 %). La tendance des blessés graves est **stable** en agglomération et en **hausse** sur autoroute (+1 %) et sur les routes hors agglomération (+6 %).

En agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les utilisateurs d'EDPm et les blessés graves à vélo, et en **baisse** pour les autres usagers.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers sauf pour les tués à vélo et les blessés graves à pied.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les piétons et les automobilistes et à la **baisse** pour les 2RM.

Ces 12 derniers mois

Cumul de octobre 2024 à septembre 2025, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	-5%	-4%	+14%	-4%	+32%	
EDPm	+66%	+22%	+140%	+73%		
Cyclistes	-10%	+4%	-4%	+7%		
2RM	-1%	-3%	+0%	+5%	-23%	-14%
Automobilistes	-4%	-6%	+8%	+6%	+15%	+7%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2025 arrêtées au 08/10/2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de septembre 2025 par rapport à un an auparavant

Septembre		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***				
Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves		
Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	
Total	291	1 435	970	+17%	4 706	+0%	3 291	+2%	16 445	+3%

Par mode de déplacement

Piétons	49	155	116	+38%	398	-7%	491	+1%	1 966	-2%
EDPm	7	97	27	+93%	287	+13%	73	+87%	1 002	+29%
Cyclistes	19	240	75	-5%	829	-8%	215	-7%	2 735	+6%
2RM	69	487	237	-4%	1 604	+0%	705	-2%	5 161	+1%
Automobilistes	127	400	443	+27%	1 420	+6%	1 592	+6%	4 977	+3%

Focus selon l'âge

Moins de 18 ans	12	188	65	+103%	670	+4%	185	+34%	2 420	+6%
18-24 ans	41	233	160	+23%	809	-2%	524	-1%	2 797	-2%
65 ans ou plus	94	257	259	+19%	783	-4%	927	+2%	2 807	+3%

Sur le réseau routier

En agglomération	94	630	284	+9%	1 880	-6%	1 026	-2%	7 353	+0%
Hors agglomération	168	697	604	+16%	2 492	+4%	1 996	+4%	7 986	+6%
Sur autoroute	29	108	82	+67%	333	+22%	269	+7%	1 105	+1%

** Cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2024 à septembre 2024

*** Cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2023 à septembre 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l' arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2024 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2025.**

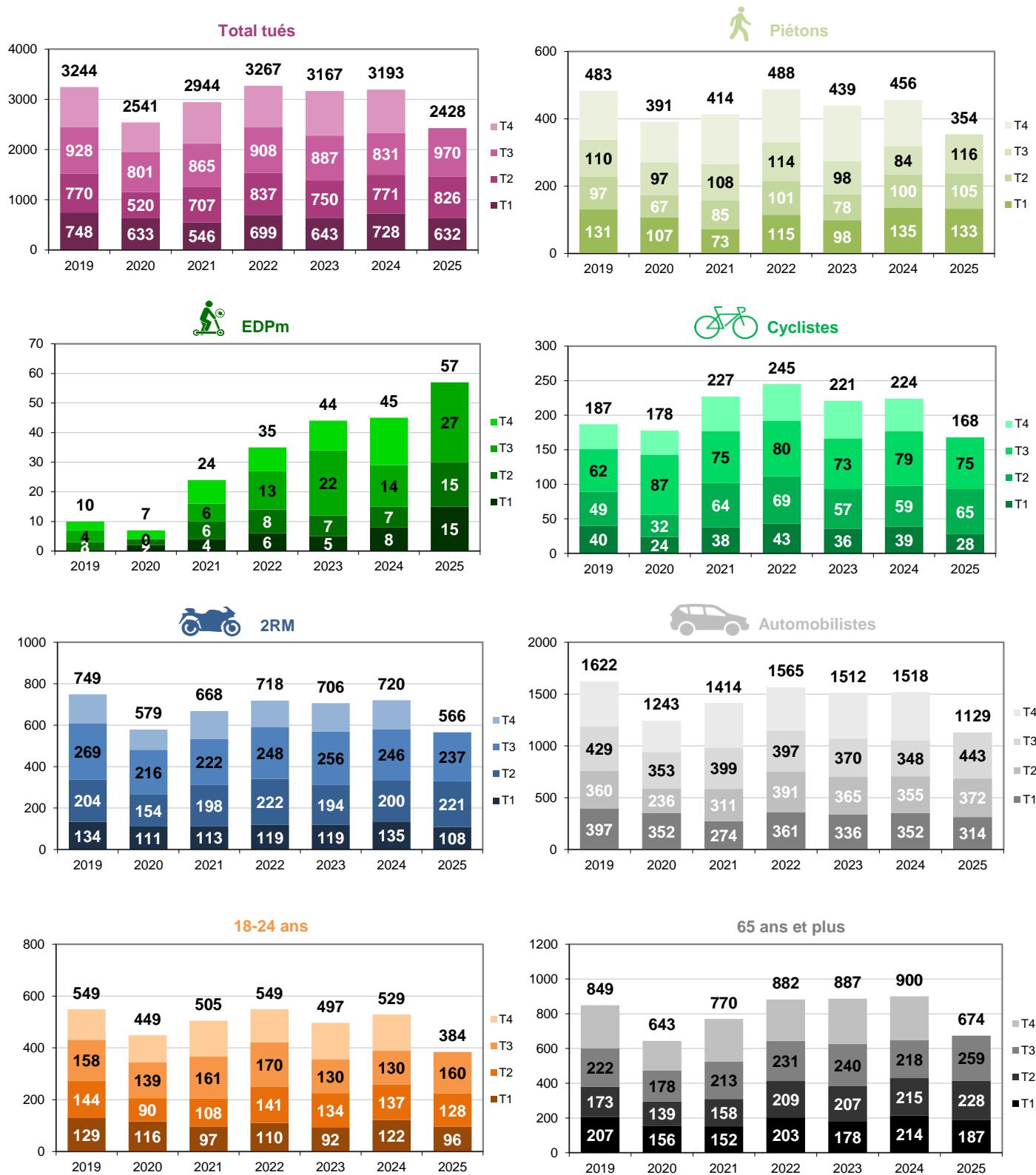
Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxy en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2025 les données labellisées.

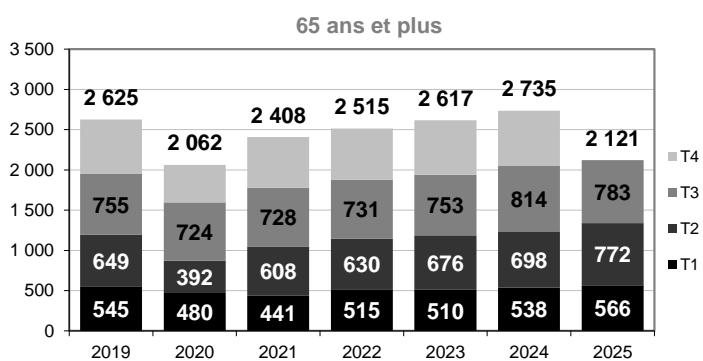
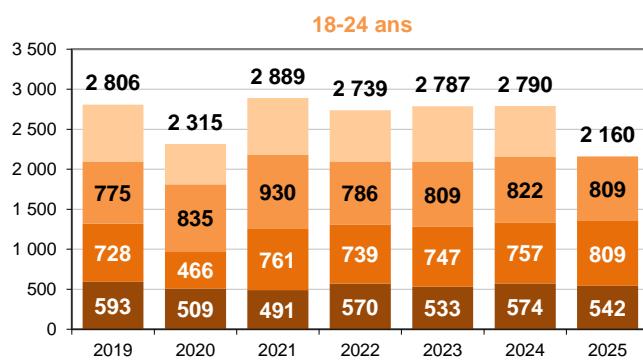
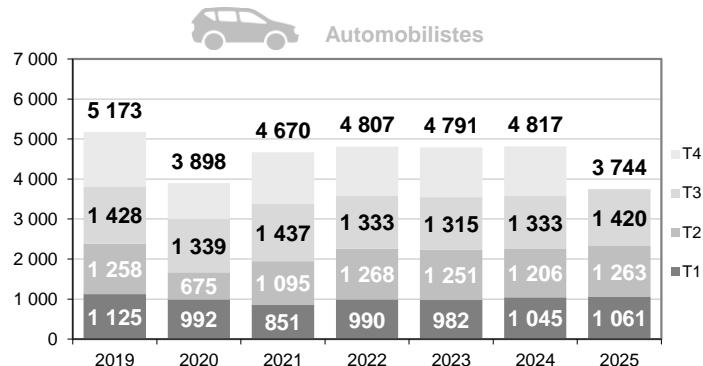
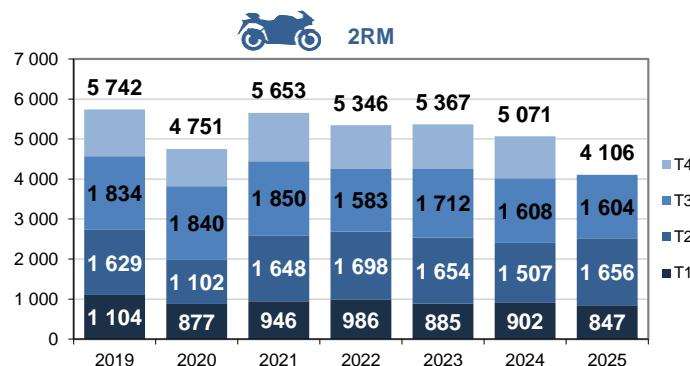
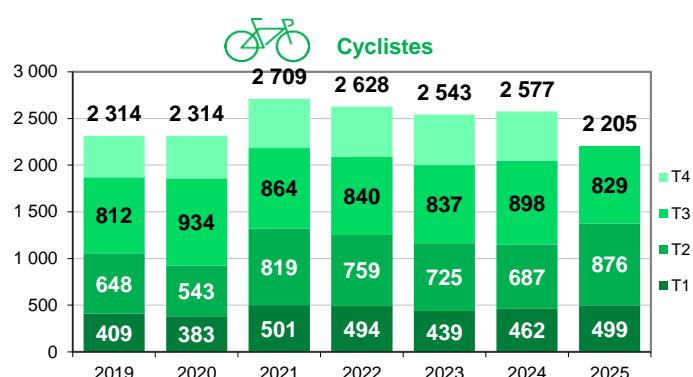
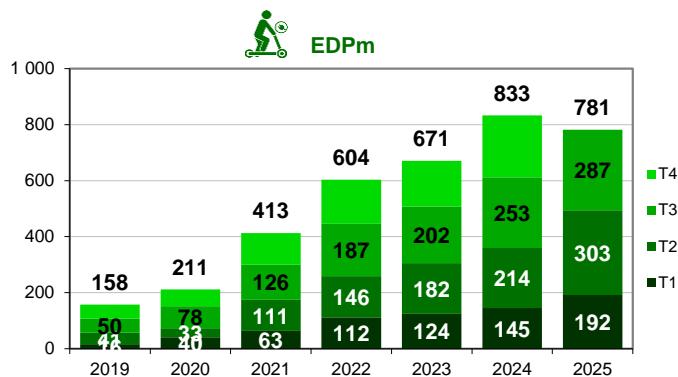
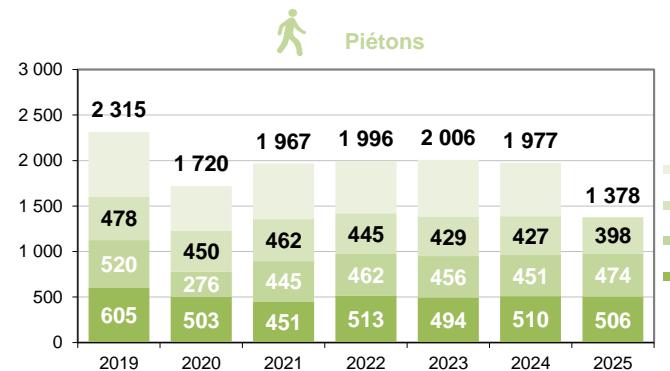
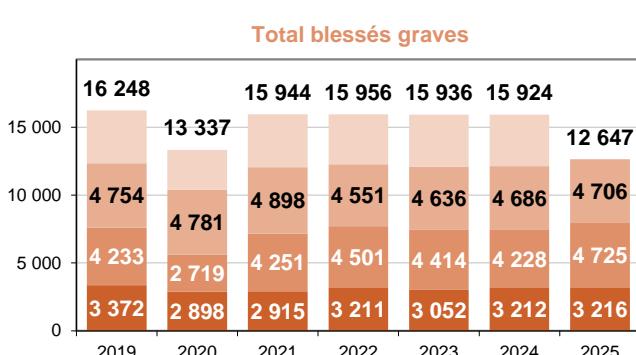
Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

Évolution du nombre de tués selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
 Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2024), estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

Évolution des blessés graves selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 08/10/2025

En septembre 2025, les forces de l'ordre ont enregistré 241 accidents corporels en outre-mer, soit -4 % par rapport à septembre 2024. On dénombre dans ces accidents

15 tués (11 dans les DROM et 4 pour les autres territoires), soit 1 tué de moins par rapport à septembre 2024 ;
305 blessés (260 dans les DROM et 45 pour les autres territoires), soit -9 % par rapport à septembre 2024.



	Septembre*		Ces 3 derniers mois**		Ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	15	-6%	68	+21%	281	+36%
Blessés BAAC	305	-9%	977	-11%	4 176	-5%

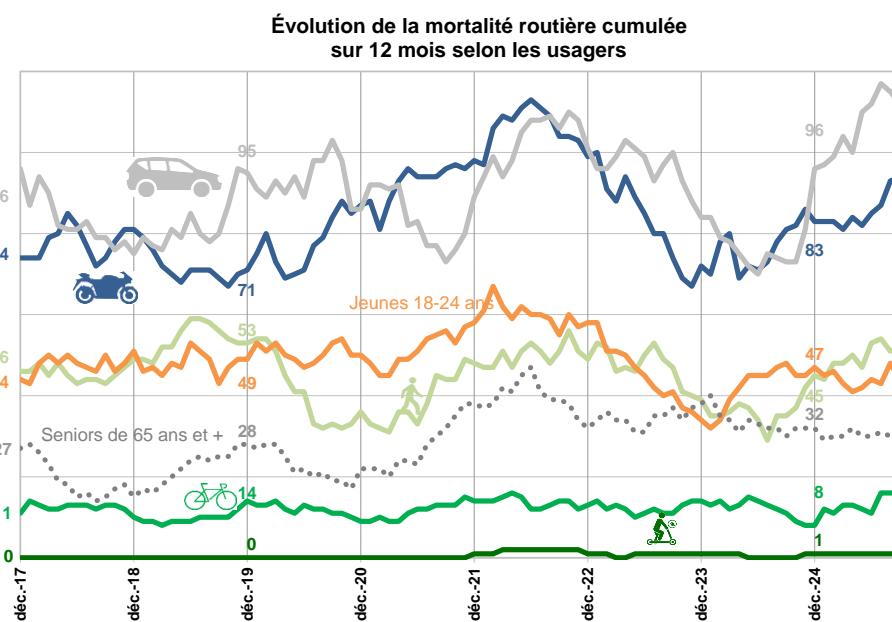
* Septembre 2025 par rapport à septembre 2024

** Cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2024 à septembre 2024

*** Cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2023 à septembre 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-NC

Données définitives jusqu'en 2024, données BAAC provisoires arrêtées au 08/10/2025 pour l'année 2025



Évolution du cumul des blessés BAAC sur ces 12 derniers mois par rapport à un an auparavant

	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Modes doux *	-5%	-9%	
2 RM *	-1%	-6%	-21%
Automobilistes	-3%	-18%	+26%

* Modes doux : Piétons, EDP, Cyclistes - 2 RM : Cyclomotoristes, Motocyclistes

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-NC

Données définitives jusqu'en 2024, données BAAC provisoires arrêtées au 08/10/2025 pour l'année 2025

Nombre de personnes tuées cumulé sur 12 mois établi en
Septembre 2025
% par rapport à l'année 2019

VL
112 ; +18%

2 RM
94 ; +32%

Piétons
52 ; -2%

Jeunes 18-24 ans
44 ; -10%

Séniors 65 ans et plus
30 ; +7%

Cyclistes
16 ; +2 tué(s)

Usagers d'EDPm
1 ; ns

Tableau détaillé du mois de septembre 2025 par rapport à un an auparavant

Tendance ces trois derniers mois :

- dans les **départements et régions d'outre-mer**, la tendance est à la hausse pour les tués (+26 %) et à la baisse pour les blessés enregistrés (-15 %) ;
- sur les **autres territoires d'outre-mer**, la tendance est stable pour les tués et à la hausse pour les blessés enregistrés (+10 %).

Départements et régions d'outre-mer (DROM)

Septembre		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***				
Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC		
Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	
Total	11	260	50	+12	802	-138	191	+54	3 460	-344

Par mode de déplacement

Piétons	3	43	10	+1	111	+27	40	+14	392	-8
EDPm	0	12	0	+0	35	+7	1	+1	143	+4
Cyclistes	0	11	4	+4	29	-22	13	+5	144	-41
2RM	5	89	20	+8	280	-50	65	+11	1 218	-104
Automobilistes	2	76	15	+0	287	-124	66	+19	1 342	-241

** Cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2024 à septembre 2024

*** Cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2023 à septembre 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM

Données définitives jusqu'en 2024, données BAAC provisoires arrêtées au 08/10/2025 pour l'année 2025

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie

Septembre		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***				
Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC		
Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	
Total	4	45	18	+0	175	+16	90	+20	716	+137

Par mode de déplacement

Piétons	0	3	0	-2	20	+3	12	+3	55	-9
EDPm	0	4	0	+0	4	+4	0	+0	8	+5
Cyclistes	0	3	1	+1	11	+8	3	+0	22	+3
2RM	1	26	8	+1	81	+3	29	+2	293	+53
Automobilistes	3	8	9	+0	49	+2	46	+20	237	+65

** Cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2024 à septembre 2024

*** Cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2023 à septembre 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM-NC

Données définitives jusqu'en 2024, données BAAC provisoires arrêtées au 08/10/2025 pour l'année 2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) qui contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Méthodes de traitement des données pour l'Outre-mer

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Les données sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs de 2024 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2025.**

L'export à partir de TRAxy est réalisé à une date précisée dans la source ; le bilan est provisoire. Aucune estimation n'est calculée sur ces données dont l'effectif est faible.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2025 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

Évolution du nombre de tués selon le mode de déplacement par semestre pour chaque année

